

Conseils Pratiques

Contrôle aires de jeux

Il est important de faire régulièrement un contrôle visuel de l'état de la place de jeux.

Les points de contrôle sont les suivants :

- ▶ Morceaux de verre, excréments d'animaux (surtout bacs à sable), propreté en général.
- ▶ Contrôle de solidité et du maintien mécanique. (tester en utilisant soi-même les jeux ou en les secouant)
- ▶ Contrôle visuel s'il n'y a pas de clou, visse ou tout autre objet pouvant provoquer des blessures. Il ne doit pas manquer de capuchons de protection sur les parties qui dépassent.



- ▶ Contrôle des jeux s'il n'y a pas de cassures ou fissures pouvant blesser les enfants.
- ▶ Détériorations dues à la corrosion.

- ▶ Contrôler la présence éventuelle de plantes vénéneuses.
- ▶ Contrôler s'il y a une clôture empêchant les enfants de quitter la place de jeux.
- ▶ Vérifiez la présence d'ombre pour éviter les coups de soleil.
- ▶ Contrôler si les chaînes ou cordes ne sont pas torsadées.
- ▶ Vérifier si le revêtement du sol absorbant l'impact est en place et en bon état.



Faire contrôler les points suivants par du personnel qualifié selon les instructions du constructeur:

- ▶ Usure des chaînes, points de raccords, cordes, toutes parties amovibles.
- ▶ Contrôles des piliers de maintien.

1x par an :

- ▶ Effectuer un contrôle par une firme qualifiée ayant suivi une formation adaptée (menuisier, organisme de contrôle agréé, constructeur de jeux, etc) et établir un rapport par écrit.
- ▶ Les défauts constatés sont à redresser rapidement.

Pour toutes questions, veuillez vous adresser à notre service technique au 26 36 50 1